

# MUNICIPALITÉ DE GALLICHAN

## AVIS PUBLIC

Vu la situation actuelle de la municipalité et plusieurs postes étant vacants le dépôt du budget est reporté en janvier 2024.

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Lucie Gravel, Dir. Gén. / Sec.-très. intérimaire;

QU' une séance extraordinaire se tiendra le MARDI le 16 janvier 2024 à 19h00 au bureau municipal.

### ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présences
2. Lecture, adoption de l'ordre du jour et de l'avis de convocation
3. Adoption du budget pour l'exercice financier 2024.
4. Avis de Motion règlement taux de taxation 2024
5. Adoption du programme triennal en immobilisation 2024-25-26
6. Période de questions
7. Levée de la séance.

Les délibérations et la période de questions lors de cette séance porteront seulement sur le budget.

Copie certifiée conforme  
Ce 08-12-2023

Lucie Gravel  
Dir. Gén. / Sec.-très.intérimaire

\*\*\*\*\*

Je soussignée, Lucie Gravel Dir. Gén./Sec.-très. intérimaire de la Municipalité de Gallichan, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 8 décembre 2023 entre 12h00 et 17h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 8 décembre 2023

Lucie Gravel  
Dir. Gén. / Sec.-très.intérimaire